

# Compte-Rendu de l'audience accordée par l'IEN Pays de Gex au SNUipp-FSU vendredi 30 septembre 2016

Le SNUipp-FSU a été reçu le 30/09 par Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription du Pays de Gex Nord pendant une heure et demie. Au cours de cet échange, l'IEN s'est montrée à l'écoute des points que nous avons abordés, semblant souvent compréhensive. Elle a affiché une volonté de dialogue manifeste et a fréquemment mis en avant une volonté de gestion humaine des difficultés, en prenant le temps nécessaire à leur résolutions. Elle est attachée à la mise en place d'un cadre qui se veut rassurant et sécurisant pour les personnels.

**Pour le SNUipp-FSU, le cadre est une garantie pour la gestion équitable des personnels, à condition qu'il ne soit ni restrictif ni géré de façon tatillonne. Les personnels ont aussi besoin de confiance.**



## 1) La circonscription du Pays de Gex Nord

### a) Historique

Création 12<sup>ème</sup> circonscription, 12 ans après la création de la circo du Pays de Gex en 2004. Néanmoins, le pays de Gex Nord constitue toujours une des plus grosses circonscriptions de l'Ain avec **5 800 élèves** et **près de 300 enseignants**.

### b) Présentation des spécificités du secteur

- > effet repoussoir dû au coût de la vie trop chère
- > accroissement démographique, soit en moyenne entre 10 et 15 créations de classes par an
- > turn over important des équipes (école, circo et IEN) et arrivée massive de nouveaux jeunes collègues chaque année
- > personnel féminin et jeune (début de carrière) => sur représentation des congés de maternité et des congés parentaux

L'IEN s'est dite convaincue qu'il est possible de freiner le turn-over des équipes, tout en étant consciente de ne pas avoir la possibilité à son niveau d'en faire davantage.

Conformément aux réglementations régissant le mouvement des IEN, elle a confirmé s'engager pour 3 ans à la tête de la circonscription. Depuis sa nomination, elle a eu l'occasion de s'entretenir avec les anciens IEN de la circonscription (Mme Matéra et M Da Silva) actuellement en poste en Haute -Savoie, comme elle l'an dernier (circonscription de Cluses).

### c) Travail syndical de la FSU sur la vie TROP chère (voir documents en ligne sur notre site – 01.snuipp.fr, rubrique « Pays de Gex »)

- Présentation du dossier « Comparatif logement / salaire entre Paris et le Pays de Gex »
- Transmission du CR du Groupe de Travail spécial Pays de Gex en CHSCT du 20 juin 2016
- Demande d'inspection générale du genevois français des Préfectures de Rhône-Alpes, Ain et Haute Savoie

## 2) Remplacement

### a) Historique

Année	Moyens	Problèmes	Solutions
2010-2011	24 TR	NON remplacements dès Janvier	Réquisition de TR d'autres circos (Belley, Oyonnax, Bellegarde ...)
2011-2012	24 TR	NON remplacements dès Novembre.	-> emploi de 10 contractuels dès janvier 2012 (ce qui est historique dans le département de l'Ain) -> rotation excessive des TR sur un même remplacement, en pointillé

			-> déplacement de TR (jeu des « chaises musicales ») -> manque d'anticipation même pour des congés mat. -> réquisition des CPC qui prennent des classes -> tuilage difficile entre TR et enseignant remplacé (pourtant indispensable en cas de congé long)
2012-2013	26 TR dont 6 en congé	<b>Postes vacants et absences non remplacées dès la rentrée ! + de 1 250 journées sur l'année</b>	Recours à l'embauche de 43 contractuels sur l'année
2013-2014	32 TR dont 9 en congés	700 journées non remplacées	-> recours à 25 contractuels avec prise de fonction dès la rentrée -> réouverture de la liste complémentaire (8 PES à 50 %)
2014-2015	34 TR dont 5 en congé	250 journées non remplacées	TR gérés par le bureau du remplacement
2015-2016	34 TR	Une centaine de journées non remplacée	TR gérés par le bureau du remplacement

### b) Cette année (2016 – 2017) :

Selon l'IEN, Environ 30 TR sont affectés dans les 2 circons du Pays de Gex (39 postes selon, le SNUipp-FSU 01). Dans la mesure où ils sont gérés par le bureau du remplacement de la DIPER, les 2 IEN (nord et sud) semblent ne pas avoir de réelles visibilité quant aux moyens actuels à leur disposition.

L'IEN s'est dite sensible aux demandes d'autorisation d'absence en cas de difficulté personnelle ponctuelle (garde d'enfant, RDV médical, décès d'un proche ...). Nous contacter en cas d'avis défavorable, car le manque de TR disponibles pourrait contraindre l'IEN à changer d'avis !

Comme son homologue du Sud, l'IEN a dès à présent **l'autorisation de recruter 3 contractuels qu'elle compte placer sur les congés mat déclarés à ce jour** (niveau de recrutement : bac + 3), après une période de tuilage préalable en présence du titulaire à remplacer, ceci afin de ne pas toucher au nombre total de TR dont elle dispose.

Le SNUipp-FSU a indiqué ne pas être favorable à l'embauche précaire de contractuels, indépendamment de leurs compétences, dans la mesure où la pérennisation de l'emploi passe par le recrutement sur la Liste Complémentaire, recrutement rendu possible par le Ministère depuis le 23 septembre suite à la pression orchestrée par le SNUipp-FSU, mais actuellement inopérant dans l'Ain suite au refus de notre DASEN d'y faire appel (voir article suivant : <http://01.snuipp.fr/spip.php?article1320>) !!  
Quant à elle, l'IEN juge ce moyen positif dans la mesure où cela peut être l'occasion pour le contractuel de se projeter vers le concours de recrutement des PE.

### **3) Postes vacants**

- **poste d'Enseignant Référent Handicap secteur Nord** : au jour de l'audience, un(e) candidat(e) serait retenue, sans que l'on sache quand il (elle) prendra ses fonctions.

- **médecine scolaire** : 4,9 équivalents temps plein pourvus sur les 12 postes allouées au département. Pour ce qui est de Pays de Gex et Bellegarde, le médecin scolaire Claire Gaudé est la seule pour gérer les 18 000 élèves de son secteur (primaire et secondaire confondus). Il est donc demandé aux équipes et aux directeurs de prioriser les priorités, au détriment une fois n'est pas coutume des élèves les plus fragiles.

### **4) Suivi des collègues débutants (PES, T1, T2)**



A cette rentrée, le poste de Conseiller Pédagogique Départemental chargé du suivi des T1 et T2 (titulaires 1ere et 2eme année) était vacant suite à la disponibilité de la collègue initialement affectée. 3 candidats sont recensés pour pourvoir ce temps plein. Le DASEN accepte de les affecter tous les 3 comme suit :

- 1 à 50 % sur le Sud
- 2 à 25 % sur le secteur Nord

Parallèlement, il s'avère que sur le pôle de formation Oyonnax-Bellegarde-Pays de Gex, il est initialement prévu que **les T1 soient visités une seule fois cette année et les T2 ... 0 fois, sauf en cas de demande, faute de moyens ! Il n'y a pas assez de formateurs pour assurer le suivi de l'ensemble des personnels concernés, sachant que les T1 et T2 du département sont concentrés à 80% sur ce pôle.**

#### **En conclusion :**

- **Suivi des PES** : 3 visites du tuteur DSDEN + 2 visites du tuteur ESPE
- **Suivi des T1** : 1 visite, plus une seconde sur demande
- **Suivi des T2** : une visite sur demande



Nous encourageons donc tous les T1 et T2 qui le souhaitent à demander à leur circo d'être visité, ce qui est leur droit le plus absolu. C'est un nouvel exemple de discrimination liée à l'affectation dans l'Est du département.

Parallèlement, l'IEN projette d'organiser en direction de ces collègues des ateliers d'échange de pratiques et de problématiques, sur la base du volontariat, afin de mettre en place un « accompagnement responsable ».

Pour le SNUipp-FSU, la formation des T2 est un droit ! Nous écrivons donc à l'IA et à la Rectrice pour rétablir cette visite de T2 qui est normalement préalable à l'inspection.

## **5) Questions diverses**

- **Réunions d'Information Syndicale et Anim Péda** : il a été rappelé à l'IEN :

- Qu'aucune Anim Péda n'est « obligatoire »
- La déduction possible des 108 h (hors APC) de 6 h de RIS, pas uniquement que du parcours individuel comme le stipule la note de service inhérente
- Les collègues ont la possibilité de participer à une RIS et se désinscrire d'une Anim Péda prévue dans le plan de formation en informant la circo

- **Inspections** :

- Le SNUipp-FSU a rappelé l'historique spécifique de cette circonscription. L'IEN a confirmé le retard actuel et a affiché sa volonté de le rattraper (comme ce fut le cas de ses prédécesseurs)
- Il reste de rare 2008 à inspecter. Les 2009 puis 2010 seront concernés cette année.
- L'inspection des T2 sera effectuée par d'autres IEN du département, contrairement à ce qui avait initialement été annoncé par l'IEN Sud.

- **Evaluation d'école** : une (ou des) école(s) sera(ont) désignée(s), la procédure n'étant plus sur la base du volontariat. Toutefois, l'IEN a précisé qu'il ne s'agissait en aucun cas d'une inspection de tous les personnels de l'école.

**MERCI aux collègues directrices et directeurs de bien vouloir afficher ce document en salle des maitres et/ou de le diffuser à la totalité des collègues.**

**N'oubliez pas que de votre nombre à soutenir le SNUipp-FSU dépend aussi la capacité du SNUipp-FSU à se faire entendre de notre administration lorsqu'il vous représente pour un problème collectif ... ou individuel !**

**Pour le SNUipp-FSU, antenne du pays de Gex, Yoann ROBERT**

**Le SNUipp-FSU 01 tient à informer et à défendre tous les collègues, syndiqués ou non. Nous pouvons répondre à vos sollicitations grâce aux cotisations de nos syndiqués. N'hésitez plus ... Agissons collectivement. Rejoignez le premier syndicat des écoles de France et de l'Ain dès maintenant. <https://adherer.snuipp.fr/01>**